



# SNUDI FO

## Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6  
Tél : 05 53 47 24 72 | [snudi47@fo-snudi.fr](mailto:snudi47@fo-snudi.fr) | <http://snudifo47.net>

**Syndicat des Instituteurs, Professeurs des Écoles, EVS et AVS**

## **Pour l'abandon du plan de rigueur Pour l'annulation de la décision d'instaurer un jour de carence Arrêts-maladie des fonctionnaires : présomption de « fraudeurs » !**

Pour FO, le projet gouvernemental de créer un jour de carence pour les arrêts-maladie des fonctionnaires et de rallonger le délai de carence dans le privé constitue une véritable provocation dans le but de réaliser des économies sur le dos de tous les salariés qui sont, par ailleurs, de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir accéder aux soins.

En clair, concernant les fonctionnaires, la proposition serait de supprimer la rémunération de l'agent lors de son premier jour d'arrêt-maladie, c'est une véritable sanction contre les fonctionnaires malades et une nouvelle atteinte au statut de la Fonction publique. De plus, faire croire que les arrêts-maladie dans la Fonction publique sont des arrêts de complaisance est inadmissible.

**Où sont les vrais fraudeurs ? Les salariés malades ou la fraude sociale organisée par certains patrons et qui représente, par le « travail dissimulé », un manque dans les caisses de l'Etat d'environ 15 Milliards d'euros par an ?**

**La dette publique n'est pas celle des salariés... Pour FO, l'austérité d'où qu'elle vienne de droite ou de gauche, est inacceptable.**

Cette mesure populiste aggrave et accélère l'offensive contre le statut général de la Fonction publique dans l'objectif d'aligner purement et simplement le régime des fonctionnaires sur celui du privé, c'est-à-dire créer non pas un jour de carence, mais 3 voire 4... En oubliant au passage que, dans le privé, pour près de 80 % des salariés, l'employeur prend en charge les fameux jours de carence au travers des conventions collectives ou des accords d'entreprise, ce qui signifie qu'ils n'ont pas de perte de rémunération... pour l'instant. FO dénonce cette sanction financière à l'égard des fonctionnaires qui ne sont en aucun cas responsables de la dette.

**Cette décision d'instaurer un jour de carence comme les annonces du Premier ministre le 7 novembre accentuent l'austérité imposée par le gouvernement depuis plusieurs années.**

En moins de 3 mois, les salariés, leurs droits sociaux, sont lourdement touchés : taxes sur les complémentaires santé, CSG, aggravation de la contre-réforme des retraites, augmentation des impôts (IRPP – TVA), perte de pouvoir d'achat de prestations sociales, détérioration et remise en cause accentuées des services publics et des services de santé (RGPP) et maintenant un jour de carence pour les arrêts-maladie autant de mesures que FO condamne et dont elle demande l'abandon.

**L'appel à la grève interprofessionnelle pour faire reculer le gouvernement est à l'ordre du jour**

Par conséquent, FO considère qu'une réponse déterminée est nécessaire. **Cette réponse ne peut en aucun cas consister en une succession de manifestations ou journées d'action** dont on a fait le constat de l'inefficacité l'an dernier.

Condamner les plans d'austérité annoncés nécessite de préparer, par l'action commune, **un appel à la grève interprofessionnelle sur des revendications claires et précises** pour arrêter la spirale de la démolition : augmentation générale des salaires, défense des services publics et de la protection sociale collective, rejet de la RGPP, rétablissement de tous les postes supprimés dans le cadre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, défense du statut de la Fonction publique, arrêt de toutes les contre-réformes.

**C'est ce que propose FO aux autres syndicats.**

**C'est ce que veut la majorité des personnels qui, lors des dernières élections professionnelles, viennent de faire progresser FO dans tous les secteurs.**